

● (1752)

Si je puis me permettre de faire une petite digression, je trouve que nous ne sommes pas toujours aussi déterminés que nous devrions l'être. En effet, le Canada jouera, un jour, dans le secteur agricole, un rôle semblable à celui des pays de l'OPEP. Dans les années à venir, j'imagine bien que le dollar alimentaire pourrait tenir la dragée haute au reste du monde et que le Canada serait au centre du circuit de ces dollars parce que les grands atouts du pays sont les terres agricoles et la productivité des agriculteurs. Je parlais avec un agriculteur l'autre jour dans ma circonscription de Middlesex-London-Lambton, tout près de Strathroy; je lui demandai: «Vous produisez tant actuellement; combien pourriez-vous produire si vous aviez à le faire?» Il répondit: «Si on nous forçait à accroître notre productivité, nous pourrions peut-être l'accroître de 150 à 200 fois et fournir le même produit que nous fournissons actuellement». Il est évident que les agriculteurs produisent, cela ne fait pas de doute. La production s'est accrue de 100 p. 100 au cours des dix dernières années. C'est la sorte de gens qui feraient cet effort pourvu qu'on les paye en conséquence. Je me demande parfois si la situation des agriculteurs s'améliore, mais je crois que oui.

Quant à la réfection des lignes d'embranchement, près de 50 p. 100 de tout le réseau ferroviaire actuel des Prairies ne peut porter que des wagons couverts. Il est indispensable d'améliorer les voies à conserver afin de profiter pleinement de l'utilisation des wagons-trémies à chargement plus lourd. Il faut coordonner l'acquisition de nouveaux wagons-trémies avec l'amélioration du réseau. Soixante-dix millions de dollars ont été alloués à ce programme pour l'an prochain.

On a jusqu'ici effectué quelques améliorations. On a amélioré les voies dans deux subdivisions de manière à ce qu'elles puissent porter des wagons-trémies avec plein chargement. On a élargi les déblais et consolidé les voies dans environ neuf subdivisions, ce qui contribuera à réduire les problèmes causés par les amoncellements de neige et par l'érosion des plates-formes au printemps et à l'automne. Un grand nombre des voies en cause ont été construites selon des normes inférieures en premier lieu et ces travaux représentent des améliorations permanentes et durables. A cause de ces dépenses, je pense que les agriculteurs de l'Ouest sont à l'aube d'une période de prospérité. Je crois que la production des agriculteurs augmentera en fonction des installations disponibles au Canada. Cela aidera notre marché d'exportation.

Pour en revenir à la question de critiquer le gouvernement et les Canadiens, nous ignorons de quoi nous sommes capables avant d'être forcés d'exploiter toutes nos possibilités. Dans le passé, les Canadiens se la sont plutôt coulée douce. Divers organismes gouvernementaux ont apporté leur aide dans certains domaines. Personne ne s'en plaint et pourquoi devrait-on s'en plaindre? Nous tentons d'aider les gens à être plus productifs et à faire du Canada un pays où il fait bon vivre, l'un des premiers du monde sur les marchés d'exportation.

On procède à des recherches sur le pergélisol sur la voie de Churchill afin de trouver un moyen d'en stabiliser la couche inférieure. Cette section de la voie, qui pose des problèmes de pergélisol uniques au monde, continuera de servir aux wagons ordinaires jusqu'au début des années 80 quand les problèmes de stabilité auront été résolus. Un groupe de spécialistes du pergélisol venus de tous les coins du monde, et notamment de

Priviège—M. W. Baker

l'Union soviétique et de la République populaire de Chine, ont examiné les voies cet été. Nous avons recueilli l'avis des meilleurs spécialistes.

Pourquoi avons-nous fait cela? Le Canada est un pays complexe. C'est un pays de climats, d'attitudes et de sentiments divers. Ce que nous avons de plus important au Canada, ce sont nos terres. Il nous reste encore beaucoup à apprendre à leur sujet. A mon avis, nous n'avons pas encore fait assez de recherche là-dessus. Le gouvernement fait davantage dans le domaine de l'observation et dépense plus d'argent pour s'assurer que toutes ces choses sont bonnes non seulement pour aujourd'hui mais aussi pour demain, pour la prochaine génération et le XXI^e siècle.

En résumé, le programme de rétablissement des embranchements nous assurera, avec le temps, un solide réseau de base jusqu'en l'an 2000 qui ne souffrira pas de perturbations attribuables aux bancs de neige en hiver, ni d'affaissement de la voie et de problèmes de drainage au printemps et à l'automne, ni de problèmes de gauchissement de la voie en été. Il pourra soutenir des wagons-trémies d'aluminium sans restriction aucune. Bref, le programme de rétablissement fera beaucoup pour permettre l'utilisation du parc actuel de wagons de chemin de fer.

Nous devons reconnaître qu'il existe des problèmes. Certes, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour les résoudre, et il continuera de le faire non seulement pour la génération actuelle de céréaliers mais pour tous ceux de l'avenir. Le gouvernement au pouvoir songe non seulement au présent mais aussi à l'avenir de notre pays.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

● (2002)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BAKER (GRENVILLE-CARLETON)—LA RÉPONSE TROMPEUSE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai posé tout à l'heure une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) à propos du financement de la reprise effectuée par la société Petro-Canada. Je ne veux pas entrer dans les détails de crainte de trop empiéter sur le temps de la Chambre, étant donné qu'il s'agit d'un jour réservé. Voici cependant ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'a répondu: «Monsieur l'Orateur, le député a mal interprété les dispositions de la loi. Nous n'avons nullement l'intention de la modifier.»

Si c'est vrai, je n'ai pas à soulever la question de privilège. Sinon, et je n'ai pas mal interprété la loi, il se peut très bien que le ministre ait induit la Chambre en erreur, ne fût-ce que par inadvertance; j'attendrai donc pour la soulever d'avoir pu étudier la loi, car elle est plutôt compliquée.